

Chien Hollandais de Carnardiere

Catégorie : Groupe 8

Publié par [Webmaster](#) le 2/2/2006

Standard F.C.I. N°314 / 19.10.2001 / F (TRADUCTION : Raad van Beheer, revue par le Dr. Paschoud et R. Triquet.)

CHIEN HOLLANDAIS DE CARNARDIERE (Kooikerhondje)

ORIGINE : Pays-Bas.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 25.08.2001.

UTILISATION : Ce petit épagneul qui travaillait et travaille encore si efficacement de nos jours dans les carnardières, est un vrai petit chien de chasse débordant de vie. Il est bâti harmonieusement. Son poil est luisant, joliment coloré et forme de belles franges.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 8 Chiens rapporteurs de gibier, chiens leveurs de gibier, chiens d'eau. Section 2 Chiens leveurs de gibier. Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Cette race néerlandaise est maintenant officiellement reconnue. Le « Raad van Beheer » en a approuvé le standard officiel provisoire le 18 juin 1966. Ainsi qu'elle l'a fait pour de nombreuses autres races, la baronne van Hardenbroek a ajouté un fleuron supplémentaire à la liste des races néerlandaises. On produit maintenant des sujets de bonne qualité en nombre suffisant. La Journée annuelle du Kooikerhondje a contribué de manière importante au développement de cette race de chiens de chasse.

ASPECT GENERAL : Chien remuant à robe panachée (particolore), presque inscriptible dans un carré. La queue est bien garnie de franges, la tête est portée haute.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps dépasse de peu la hauteur au garrot. Crâne et museau à peu près de même longueur.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Gai, sans être bruyant, très dépendant de son entourage, sociable, doux et éveillé.

TETE REGION CRANIENNE : Crâne : Assez large, modérément arrondi. Stop : Nettement visible mais pas trop marqué.

REGION FACIALE : Truffe : Noire. Museau : Pas trop haut vu de profil. Lèvres : Non pendantes. Mâchoires/dents : Normalement articulé en ciseaux, articulé en pinces admis. Joues : Bien remplies. Yeux : En forme d'amande, brun foncé ; expression aimable et éveillée. Oreilles : Moyennement grandes, attachées juste au-dessus d'une ligne qui va de l'extrémité du nez à l'angle de l'oeil, portées tombantes et bien contre les joues. Elle ne doivent pas avoir de blanc ; elles portent de longues franges et leur extrémité est de préférence noire (boucles d'oreilles).

COU : Droit et fortement musclé.

CORPS : Dos : Solide. Poitrine : Bien descendue avec des côtes suffisamment cintrées.

QUEUE : Portée au niveau du dos ou légèrement au dessus, jamais enroulée. Elle est bien garnie de franges avec un panache blanc. La dernière vertèbre caudale atteint le jarret.

MEMBRES ANTERIEURS : Droits, sans trop de franges.

MEMBRES POSTERIEURS : Les culottes forment de longues franges mais il n'y a pas de franges sous le jarret. Le jarret est suffisamment angulé.

PIEDS : Petits, doigts bien serrés ; poil court.

ALLURES : La démarche doit être harmonieuse et élastique, non relevée.

ROBE POIL : Poil de longueur moyenne, droit ou légèrement ondulé, pas bouclé ni serré contre le corps. Le poil n'est pas trop fin, d'un entretien facile; le sous-poil est bien développé.

COULEUR : Plages nettement dessinées de couleur bien rouge orangé sur le blanc de manière à ce que la couleur domine. Les chiens noirs panachés de blanc et les chiens tricolores ne sont pas admis. Marques en tête : De préférence liste blanche avec joues rouge orangé.

TAILLE : Hauteur au garrot : environ 35 à 40 cm.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.